

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 75 (1939)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Voyage de la Romande.* — *Rapport de la Commission de lectures.* — VAUD : *Assemblée générale.* — *Bureau de placement.* — *Musée scolaire.* — GENÈVE : U. I. P. G. MESSIEURS : *Convocation.* — U. I. P. G. DAMES : *Nécrologie : Mlle Rufer ; Mme Jacopin.* — *Convocation.* — *Compte rendu de l'assemblée générale du 26 janvier.* — INFORMATION : *Chez nos voisins : Tessin.* — DIVERS : *Remarque grammaticale.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : F. B. : *L'école populaire à l'Exposition nationale.* — R. DOTTRENS : *A propos de l'écriture suisse (suite).* — R. ULDRY : *Une expérience.* — AD. F. : *Une introduction à la pratique du diagnostic psychologique.* — TEXTE LITTÉRAIRE. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VOYAGE DE LA ROMANDE

A l'occasion de la Semaine pédagogique à l'Exposition nationale, du 9 au 12 juillet, le Comité S. P. R. organisera un voyage en commun à Zurich. *Départ*, dimanche 9 juillet ; retour individuel à partir du 12.

Le programme détaillé paraîtra dans un prochain *Bulletin*, mais que chacun retienne déjà ces dates.

COMMISSION POUR LE CHOIX DE LECTURES

destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires.

Rapport sur l'exercice 1938.

L'argent est le nerf de la guerre. Il est aussi un des leviers de commande de notre Commission. On dit bien : « Plaie d'argent n'est pas mortelle ! » Cependant, la suppression des subventions fédérales et cantonales porterait un coup de mort à notre activité.

Déjà, nos forces se sont affaiblies : Neuchâtel et Genève, souffrant de malaises économiques chroniques, ont décidé le retrait des subsides qu'ils nous consentaient aux temps bénis des années grasses ! Et nous ne pouvons envisager le retour prochain dans notre plate escarcelle de la manne bienfaisante de ces deux cantons. Mais, cependant, comme sœur Anne, nous attendons avec espoir que de nouveau « la route poudroie » !

Les allocations suivantes nous ont été versées :

Du Département fédéral de l'Intérieur	Fr. 300.—
Du Département bernois de l'Instruction publique	» 100.—
Du Département vaudois de l'Instruction publique.	» 150.—
De la S. P. R.	» 200.—
Au début de l'exercice, nous avions un actif de	» 143.42
Avec un intérêt au c/c 1938 de	» 1.—
Total	<u>Fr. 894.42</u>

Ce montant de	Fr. 894.42
Nous a permis une dépense de	» 787.50
Laissant un solde actif pour 1939 de	<u>Fr. 106.92</u>

Clamons ici bien haut un hymne reconnaissant aux autorités fédérales et cantonales, ainsi qu'à la trésorerie de la S.P.R., grâce à la sollicitude desquelles la Commission a pu poursuivre sa tâche qui se révèle chaque année plus utile.

Au nom de la Commission de Lectures, au nom de nos enfants, au nom de nos bibliothèques scolaires et populaires, nous leur disons un chaleureux merci !

Grâce à ces appuis financiers, nous avons pu, en 1938, publier les 28 pages du fascicule 35 de notre *Bulletin bibliographique*. Nous y avons analysé 82 volumes destinés à l'enfance et aux adultes. Rappelons, pour mémoire, que depuis sa fondation, en 1902, jusqu'à fin décembre 1938, l'étude de la Commission a porté sur 3999 ouvrages des plus divers. N'est-ce pas là un chiffre impressionnant ? Et cette activité, plus actuelle que jamais, ne mérite-t-elle pas les encouragements qu'elle sollicite ?

Les pages de notre *Bulletin* — encarté dans *L'Educateur* dont il est le supplément — ont été distribués gratuitement, donc sans frais pour notre caisse, aux abonnés de notre organe pédagogique romand. De plus, 300 exemplaires brochés sont remis aux bibliothèques du canton de Vaud par les soins attentifs du Département de l'instruction publique et des cultes. 50 exemplaires restent à notre disposition pour nos archives et notre service d'échanges.

De plus, le *Bulletin bibliographique* est régulièrement expédié aux institutions que voici :

Musée scolaire, Ecole normale,	Lausanne.
Bibliothèque municipale,	Lausanne.
Bibliothèque centrale fédérale,	Berne.
Bibliothèque publique de la ville,	Neuchâtel.
Bibliothèque scolaire,	Porrentruy.
Ecole normale, Ecole cantonale, Bibliothèque scolaire et Ecole secondaire des filles,	Porrentruy.
Ecole normale,	Delémont.
Bibliothèque moderne,	Genève.
Bureau international d'éducation,	Genève.
Judendschriften-Kommission, M. Albert Fischli, président,	Muttenz.
Oeuvres nationales de l'enfance,	Bruxelles.
Ecole normale, par M. Jesus Sanz, professeur,	Barcelone.
El Universo,	Madrid.

Nous avons fait aussi parvenir notre *Bulletin* années 1934 à 1937, à Mme Blanche Weber qui s'occupe, à Genève, avec une inlassable activité, du service de littérature enfantine.

Ces fascicules devaient lui permettre la préparation du second volume du catalogue international de livres d'enfants. Mme Blanche Weber tenait à ce que la Suisse romande y fût bien représentée. Nous lui adressons nos encouragements et nos félicitations.

En mars 1938, le soussigné eut l'honneur d'une entrevue avec M. Albert Fischli, professeur à Muttetenz, président de la Jugendschriften-Kommission. Notre collègue a plaidé avec amour la cause de l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse — OSLJ — et nous avons promis notre collaboration. Le *Bulletin* de décembre 1938 a parlé de cette entreprise aussi utile qu'intelligente. Nos vœux l'accompagnent. Que sa carrière soit longue et féconde.

Un pince-sans-rire disait un jour : « Il y a dans chaque homme un « bénédictin » qui sommeille ! » Ce propos peut s'appliquer avec pertinence à l'avisé rédacteur du *Bulletin corporatif*, M. Ch. Grec. En vue de l'Exposition nationale de Zurich, notre collègue de Vevey a, patiemment et méthodiquement, feuilleté les *Bulletins bibliographiques* de 1902 à 1938 ; il en a extrait — substantifique moelle — les titres d'ouvrages d'auteurs romands destinés à l'enfance ; il a ainsi dressé un catalogue fort intéressant, il contient 35 livres pour enfants de moins de 10 ans, et 283 pour les lecteurs de plus de 10 ans. Ce travail utile et considérable fait grand honneur à son auteur. Qu'il en soit félicité et remercié.

En automne 1938, nous parvenait de Genève la nouvelle des succès littéraires de notre aimable collaboratrice, Mme Norette Mertens, institutrice à Vandœuvres.

Le concours littéraire auquel prit part notre collègue, fut organisé par la « Section de Littérature » de l'Institut national genevois et par la « Quinzaine genevoise ». Les travaux présentés devaient être inédits. Mme Norette Mertens concourut dans le groupe c) comportant l'envoi au jury de « contes ou nouvelles tirant leur inspiration d'un site genevois ».

Elle écrivit trois petits contes réunis sous le titre : « Trois contes bleus » et inspirés par le Rhône ; « Modèle du peintre par sa beauté, Inspirateur de l'artisan par son ardeur, la Légende du poète par sa fantaisie ».

Un deuxième prix fut décerné à l'auteur. Mme Norette Mertens nous permettra de l'en complimenter très sincèrement.

Bornons-nous à ce bref aperçu de notre activité, toute de bonne volonté, dont l'utilité reste évidente au sein de notre S.P.R., et qui atteint par là les moindres villages de la Suisse romande.

C'est aussi un plaidoyer que nous voudrions convaincant en faveur des subventions qui nous permettent de vivre et de travailler pour le bien-être intellectuel et la santé morale de nos enfants.

Nous suivons d'assez près les événements pour nous rendre compte de l'urgence des économies. Mais, quand il s'agit de si petits

engagements, nous sommes en droit de nous demander si dans ce cas le bénéfice matériel correspond au tort moral qu'il entraîne.

Discrètement et sans que ses collaborateurs en tirent ni vanité ni bénéfice personnel, notre Commission accomplit une œuvre d'assainissement de toute urgence.

Par souci d'équité et de sollicitude pour la cause de l'éducation populaire, les pouvoirs publics encourageront et soutiendront nos efforts.

Voilà pourquoi nous redoublerons de courage et irons avec confiance vers un avenir plus rayonnant.

Lausanne, le 31 décembre 1938.

Au nom de la Commission pour le Choix de Lectures :

Le Président :

F. JABAS.

Le Secrétaire-caissier :

Gustave ADDOR.

VAUD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La question brûlante et pleine d'embûches des allocations familiales, le grand plaisir d'entendre nos collègues du chœur mixte Vevey-Montreux, l'élection de deux membres au C. C. avaient décidé quelque 450 membres de la S. S. V. à venir à Montbenon le 5 écoulé. Sous l'experte présidence de notre collègue Baumgartner, l'assemblée fut digne d'un bout à l'autre ; même aurait-on pu espérer plus de discussions !

Sont élus membres du C. C., MM. Edouard Besse et Charles-Louis Meylan ; M. Marcel Dégallier sera suppléant en 1939. Courage et bienvenue aux élus.

Ch. G.

BUREAU DE PLACEMENT

Jeune fille de Bâle cherche à faire un échange dès Pâques et pour une année, avec jeune fille ou garçon de Lausanne ou Neuchâtel, afin de pouvoir suivre les cours de l'Ecole de Commerce.

Adresse et détails au Bureau de placement S. P. V., Faoug (lac de Morat).

MUSÉE SCOLAIRE

Un nouveau catalogue du Musée scolaire cantonal vient de paraître. Il remplace celui de 1928 et les sept suppléments l'accompagnant. M. Chessex, le directeur du Musée, qui l'a établi, a remplacé l'ancienne classification par une nouvelle, plus claire, plus pratique, plus rationnelle, plus scientifique. La classification décimale adoptée supprime l'emploi alternatif de majuscules, de minuscules, de chiffres romains et de chiffres arabes. Innovation heureuse : la consultation du catalogue est de ce fait considérablement facilitée et, à l'avenir, les bulle-

tins de commande ne porteront plus que les numéros des objets désirés ; gain de temps aussi bien pour l'emprunteur que pour le préposé au service des prêts.

Avant de reconstituer ce catalogue, qui ne compte pas moins de 90 pages, M. Chessex a vérifié les titres de tous les tableaux muraux, de toutes les séries de diapositifs et de vues pour l'épiscope. Un grand nombre ont été modifiés, complétés, précisés ou corrigés. On se rend compte du gros travail qu'a accompli M. Chessex, pour le plus grand profit de l'école vaudoise.

C. G.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

CONVOCATION

L'assemblée administrative annuelle est fixée au *jeudi 23 février*.
L'ordre du jour paraîtra dans le prochain *Bulletin*.

U. I. P. G. — DAMES

NÉCROLOGIE

† **Mlle Rufer. Mme Jacopin.** — Nous venons d'avoir le chagrin de perdre deux collègues : Mlle *Rufer*, du Grand-Saconnex, et Mme *M. Jacopin*, maîtresse à l'école des Charmilles.

D'une grande modestie, Jeanne Rufer s'était acquis de fidèles amitiés par ses qualités de cœur. Ses collègues garderont le souvenir de sa bienveillance et de sa cordialité.

Marguerite Jacopin, enlevée en quelques jours, à la suite d'une opération, cachait, sous un abord plutôt froid, une grande sensibilité. Elle était très attachée à son école, à ses élèves.

Notre Union et l'école tout entière, perdent en ces collègues, parties si jeunes encore, des forces utiles et bienfaisantes. Nous exprimons à leurs familles notre profonde sympathie.

CONVOCATION

N'oubliez pas l'Assemblée administrative, **jeudi 16 février**, à 15 heures, salle de Fêtes, Buffet de la Gare. L'ordre du jour a été communiqué à chaque collègue par une circulaire. *Le Comité.*

COMPTE RENDU

de l'assemblée générale du **26 janvier 1938.**

Quelques communications du Comité.

— Les Comités de nos trois associations ont eu à examiner le projet Mandal : suppression du cumul pour le travail des retraités ; en commun accord avec toutes les autres associations de fonction-

naires, ils l'ont jugé inacceptable. La C. I. A., d'ailleurs, élabore un projet concernant le même sujet.

— Congrès de 1940 : quelques collègues se sont déjà réunies pour l'étude du sujet proposé : « Préparation de la jeunesse suisse à ses devoirs civiques ». Gros travail, intéressant, qui nécessite une documentation sérieuse. Que toutes les personnes que ce problème préoccupe se joignent à celles qui se sont mises à l'œuvre !

— Le Comité recommande chaleureusement l'appel adressé par la S. P. R. en faveur de certains de nos collègues tchécoslovaques durement éprouvés.

— Défense de nos traitements : une délégation de la Fédération a été reçue par les représentants du Conseil d'Etat, qui ont opposé une fin de non-recevoir à nos revendications. La situation de la caisse de l'Etat ne permet aucune discussion pour le moment. Même insuccès lors d'une démarche faite auprès des membres de la Commission du budget. Un rétablissement sera possible, paraît-il — en des temps meilleurs et futurs !... — mais ce rétablissement ne concernera ni les femmes, ni les couples. Nous travaillons dans des circonstances particulièrement difficiles ; mais, jusqu'au bout, nous lutterons pour défendre notre égalité de salaires. Campagne qui exigera un travail immense auquel nous devons toutes collaborer.

— L'Amicale et l'U. I. P. G. ont demandé à Mme Fatio-Naville de nous parler d'un projet qu'étudie en ce moment le Cartel d'hygiène sociale et morale : création d'une maison d'accueil pour prostituées. Cette causerie est fixée au 28 février.

— Notre séance administrative annuelle est prévue pour le jeudi 16 février. Le Comité se propose de la faire suivre, comme l'an passé, d'un thé. Il nous faut de nouvelles candidates ; qui s'annonce ?

Règlement des études pédagogiques.

Mme Borsa nous communique le rapport établi par la commission chargée d'étudier les modifications apportées en 1938 au règlement de 1933. Il est nécessaire qu'un choix s'opère dès la fin de la première année de stage, mais on ne peut que déplorer l'institution des deux catégories de candidats : libres et réguliers. Ce système éveille entre ces jeunes collègues un état d'esprit mauvais.

La commission propose de substituer à cette concurrence pénible une émulation plus saine, en admettant que tous les candidats ayant obtenu des résultats « suffisants » (et non pas « les meilleurs ») puissent continuer leur stage.

Nous demandons également qu'on rétablisse, parmi les membres de la Commission de surveillance, nos représentants.

L'assemblée approuve et adopte ce rapport. Elle donne mandat à la commission de le présenter au Département.

Nouveau plan d'études de l'école primaire.

Mme Laporte nous présente un travail bien documenté qui suscite, dans toute l'assistance, un vif intérêt. Avant d'étudier la matière proposée dans le nouveau programme, Mme Laporte s'est donné la peine de faire le compte exact du temps dont nous disposons réellement en classe et du nombre de leçons qu'on nous demande. Une constatation résulte de cette comparaison : nous n'avons pas le temps nécessaire à l'application de cet horaire. Il nous faut pourtant pouvoir travailler dans une atmosphère paisible qui nous permette d'obtenir de nos élèves un travail fertile.

Mme Laporte a su exprimer des remarques et des souhaits que beaucoup de collègues formulent tout bas. Nous ne pouvons pas travailler dans un cadre trop étroit et devons avoir le temps de développer non pas seulement l'intelligence, mais aussi le cœur de nos enfants. Cette action morale, si nécessaire, s'avère impossible si nous sommes constamment bousculées par un horaire trop serré.

Avant d'étudier la matière du programme, il importe que nous obtenions une répartition différente des heures.

L'assemblée décide d'envoyer à toutes les correspondantes de bâtiments les remarques de Mme Laporte, afin que nos collègues qui discuteront le plan avec leurs directeurs puissent émettre ce vœu. Celui-ci sera, d'autre part, présenté à M. le directeur de l'Enseignement primaire.

J.-M. R.-L.

INFORMATIONS

Tessin. — Le Grand Conseil par un décret d'urgence adopté le 7 décembre dernier vient de fixer comme suit les retenues opérées en 1939 sur les traitements des magistrats, fonctionnaires, employés de l'Etat, gendarmes et instituteurs :

sur un traitement inférieur à 6000 fr. : 1 $\frac{1}{2}$ % ;

de 6001 fr. à 8000 fr. : 2 % ;

de 8001 fr. à 10 000 fr. : 3 % ;

de 10 001 fr. et plus : 4 %.

Aucune réduction n'est faite sur un traitement inférieur à 3000 fr.

De la retenue initiale de 1 $\frac{1}{2}$ % n'est pas touchée la somme de 1000 fr. pour les célibataires, veuves ou divorcées ;

1500 fr. pour les mariés ;

500 fr. pour les enfants au-dessous de 16 ans. Certaines mesures spéciales frappent les doubles traitements.

La situation de l'école du Tessin s'aggrave en raison de la dénatalité.

De 1870 à nos jours le nombre des enfants d'âge scolaire est passé de 32 % de la population à 20 %.

L'excédent des naissances est en continue régression. Du chiffre de 628 en 1933 on tombe à 225 en 1937.

Un assez grand nombre de communes n'ont enregistré aucune naissance depuis deux ou trois ans.

Si la population scolaire continue à diminuer, il faut s'attendre à des suppressions d'écoles et d'emplois et une augmentation du chômage parmi les instituteurs.

DIVERS

REMARQUE GRAMMATICALE

Salutations distinguées ?

Le collègue Lagier condamne avec raison l'expression « salutations distinguées ». Il nous semble être cependant encore trop généreux en acceptant « considération distinguée ».

« Distingué », à moins d'avoir une valeur transitive fort improbable (qui distingue, qui met à part), à laquelle du reste personne ne pense, présente dans les salutations le sens le plus prétentieux, ou le plus naïvement immodeste. L'abus qu'on en fait donne bien l'idée du peu de réflexion qui guide certaines gens dans le choix de leurs formules épistolaires.

M. Jean Peytrequin, dans *Les mains dans les poches* condamne l'expression fort joliment :

« ...l'expression-reine, celle qu'utilisent d'instinct les masses, c'est les « salutations distinguées ». Ça, c'est la vieille garde qu'on fait donner quand il fait trop chaud pour chercher autre chose. Elle symbolise dans la perfection notre époque, étonnante à bien des égards.

Ce distingué est attendrissant...

Aux âges dorés de la politesse, il était convenu que les compliments par lesquels on terminait une lettre concernaient le destinataire ; ...envoyer à quelqu'un des salutations distinguées, c'est se passer paisiblement la main dans les cheveux. C'est peut-être d'une inconsciente franchise, d'une émouvante naïveté, mais ce n'est pas de la politesse. Cela fait penser à ces annonces par lesquelles de belles personnes, bien sous tous les rapports, distinguées et aimant la musique, offrent aux veufs inconsolables et aux célibataires attardés un cœur qu'elles ont sur la main depuis longtemps. »

Notons cependant qu'on peut admettre les superlatifs. (La plus distinguée ou les plus distinguées.) Leur valeur relative offre beaucoup plus de modestie que le sens absolu de l'adjectif seul.

Georges ANNEN, Vallorbe.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉCOLE POPULAIRE A L'EXPOSITION NATIONALE

La section « Ecole populaire », pour laquelle les dépenses sont devisées à 78 000 fr., sera décorée par le peintre *Willi Hartung*, de Zurich, et le sculpteur *Paul Roth*, de Montillier près Morat. Le premier s'est fait connaître par plusieurs expositions, le second est l'auteur d'une statue de Pestalozzi.

La participation à l'exposition est réjouissante. Dans certains cantons, plus de 50 maîtres se sont inscrits. Le comité souhaite accueillir encore les inscriptions des retardataires.

C'est au *Pestalozzianum* que se trouvera l'exposition concernant le travail professionnel : « L'école suisse dans sa diversité ». On souhaite que chaque canton y expose les documents concernant une partie précise de son activité scolaire.

Les inscriptions pour l'une ou l'autre des expositions doivent être adressées à F. Brunner, Sek.-Lehrer, Rebbergstr. 31, Zürich 10 ; les autres communications au Président Hans Egger, Lehrer, Schlössli-strasse 2, Zürich 7.

Quant aux travaux eux-mêmes, ils doivent être adressés, le plus tôt possible, à *Abltg. Volksschule der LA, Zimmer 20, Schulhaus Lavaterstrasse, Zürich 2*.

L'*histoire biblique* trouvera sa place à l'exposition sous forme d'un tableau simple mais impressionnant, au-dessus d'un verset dans les quatre langues nationales. C'est la solution qui a été approuvée par les représentants des deux confessions.

Une somme de 18 500 fr. est destinée à couvrir les frais occasionnés par l'activité scolaire déployée, jour après jour, à l'intérieur de l'exposition.

La minuscule école de quatre élèves, de langues allemande, italienne et française, des classes de villages montagnards, des classes de la ville seront au travail pendant des séances de 40 minutes environ dans la salle d'école (chants, lectures, récitation, calcul, entretiens sur un sujet au choix). Nous espérons beaucoup de ces heures d'enseignement. Des *semaines cantonales* seront organisées. Un abaissement de 30 % sur le prix des billets pour élèves contribuera à leur succès (Lugano-Zurich et retour, 4 fr. 30). D'autres avantages seront accordés aux classes (rafraîchissements, transport gratuit par train etc.).

Deux maîtres, pendant la durée de l'Exposition, procureront et prépareront tout ce qui sera nécessaire et s'occuperont des quatre groupes d'enfants travaillant dans les quatre cabines « De degré en degré ». Tandis que, pour des raisons d'organisation, seuls des élèves de la ville de Zurich et des environs travailleront dans ces quatre cabines, *les classes de l'extérieur auront, dans la salle d'école, toujours la*

préférence. Chaque jour, on envisage quatre séances de 40 minutes. Le soir, la salle d'école pourra être utilisée pour y exposer le matériel qui n'aurait pu trouver place dans la grande exposition ou au Pestalozzianum (par exemple, pendant les semaines cantonales). Les deux maîtres désignés s'occuperont de l'installation. Citons quelques-uns des sujets illustrés par l'exposition : Quatre langues et une opinion — Diversité dans l'unité — Voyages et excursions scolaires — Construction scolaire — Moyens d'enseignement — Radio-scolaire — Films — Projections — Centre d'intérêt (thème : La vallée du Rhin) — Médecin et dentiste scolaires — Prévoyance — L'activité commune.

Nous espérons que, ce travail accompli en commun incitera les instituteurs suisses à rechercher des solutions communes et nationales que le temps présent rend indispensables.

Nous espérons aussi qu'on n'aura pas à invoquer l'article 26 de notre contrat avec la direction qui traite d'événements imprévus politiques ou économiques ou d'un cas de force majeure, — et qu'une bonne étoile brillera au-dessus de l'Exposition nationale de 1939.

F. B.

A PROPOS DE L'ÉCRITURE SUISSE

Réponse à M. G. Piguet (Suite)

Plus loin, M. Piguet se contredit, du reste, puisqu'il admet que « *le maître doit exercer l'enfant à écrire de plus en plus rapidement en recherchant des modifications de tracés augmentant cette rapidité.* »

Tous les types nouveaux d'écriture qui font succéder l'écriture liée à l'écriture script n'ont pas d'autre but et l'écriture suisse non plus. Quand M. Piguet aura étudié les questions dont il parle, il arrivera vite à s'en convaincre. En particulier, je lui conseille très vivement d'examiner de près l'ouvrage de Hunziker : *Schule der Geläufigkeit* et il se rendra compte de ce qu'est un enseignement rationnel de l'écriture au degré supérieur. J'ai déjà dit et je répète que les participants romands au cours de Schaffhouse ont été à proprement parler ébahis de l'apprendre.

Il n'est pas question de surcharger le programme mais de prévoir et d'organiser dans le temps qui est accordé à l'écriture un enseignement digne de ce nom. Il impliquera cela va sans dire un effort de préparation spéciale des maîtres comme il a fallu que ceux-ci s'adaptent au nouvel enseignement de la gymnastique, de l'arithmétique, du français, etc. Pour les enfants, il ne sera que le prolongement naturel de ce qu'ils auront acquis antérieurement.

M. Piguet écrit : « Le problème de l'écriture est un détail peu important ; mieux vaudrait... orienter notre programme vers la vie pratique ».

Si les efforts tentés partout pour donner aux enfants une excellente écriture, si l'abandon de la calligraphie des graveurs imposée à l'école et son remplacement par une écriture personnelle courante, claire et lisible ne procèdent pas d'une orientation de l'enseignement vers les nécessités de la vie pratique, alors je ne comprends plus rien à la pédagogie.

A l'heure actuelle où tant d'employés cherchent du travail, où de plus en plus les employeurs exigent des offres manuscrites et jugent en premier ressort sur l'écriture des candidats, M. Piguet peut considérer cet enseignement comme un détail peu important.

Qu'il se renseigne alors auprès de ceux qui doivent leur travail à leur bonne écriture. Par ailleurs, je ne connais pas d'autre discipline qui, dans les dix dernières années, ait retenu si souvent l'attention de la Conférence des chefs de départements, qui ait donné lieu en Suisse à tant de publications d'ordre méthodologique, qui se soit imposée à l'attention de tous et qui ait provoqué un tel intérêt dans le corps enseignant. Je n'en veux pour preuve que les conférences qui m'ont été demandées à Genève, Lausanne, Nyon, Montreux, Fribourg, Neuchâtel, Sion, Paris, Lille, etc.

J'en viens à la dernière phrase de M. Piguet ; elle vaut son pesant d'or et mérite d'être citée en entier.

« Si les expériences ont du bon, c'est à la condition de ne pas être continuelles et qu'à raison d'une écriture tous les dix ans, on risque fort de sombrer dans le grotesque. Nos élèves ne sont pas des cobayes. »

A se relire, M. Piguet ne doit pas être fier. Je ne sais s'il s'est rendu compte de ce qu'il écrivait : il veut faire croire qu'on expérimente pour expérimenter. C'est une amabilité dont ses collègues lui sauront gré et une inconvenance à l'égard de ses chefs ; si on le prenait au sérieux, elle lui vaudrait, dans un pays moins libéral que le nôtre, une autre réponse que cet article.

Il faut croire que M. Piguet a une conception assez primitive de l'expérimentation pédagogique pour en parler de la sorte. Il va même jusqu'à reprendre à son compte la fable usée — oh ! combien ! de l'enfant-cobaye. Ce n'est pas fort et, pour employer un de ses termes, c'est grotesque, je le lui dis tout net.

Laissons donc l'auteur de ces sottises en lui souhaitant de se guérir un jour de son esprit de dénigrement.

J'ai pensé qu'il y avait intérêt à présenter aux lecteurs de l'*Educateur* le problème de l'écriture suisse tel qu'il me paraît se poser en Suisse romande. J'avais demandé qu'avant de juger, on veuille bien s'informer objectivement : je souhaite que cette polémique nous ramène à cette étude objective : nous n'avons que faire en matière d'enseignement d'opinions personnelles ne reposant que sur

des vues subjectives et, dans le cas particulier, sur l'ignorance et le parti pris.

A l'heure actuelle, dans quatre classes de l'école du Mail, nous poursuivons des essais — extrêmement lents et mesurés — qui nous conduiront peut-être à l'écriture suisse. Ceci pour deux raisons :

La première découle du point de vue que nous avons adopté pour tous nos essais : tenir compte des possibilités et des besoins de l'enfant. Or, nous avons constaté qu'une faible proportion d'élèves, en arrivant au degré supérieur, tendent à lier leurs lettres et que cette liaison leur convient. Cette proportion va du 5 au 10 %. On pourrait la négliger et imposer à tous l'écriture script. Nous pensons qu'il est plus pédagogique d'aider ces enfants à bien écrire selon leurs moyens.

En second lieu, l'écriture suisse, qu'elle plaise ou non, qu'on la retienne ou non, représente un effort méthodologique d'une importance telle qu'on ne saurait la méconnaître. Nous voulons pouvoir la juger en connaissance de cause, sur documents, loyalement, après l'avoir pratiquée.

Pour le moment, nous n'en sommes qu'à un stade préparatoire : la script penchée, non par changement de tenue ou de tracé mais par simple déplacement du cahier.

Les quatre maîtres et maîtresses qui font ces essais sont unanimes à déclarer que l'on gagne ainsi en vitesse ; le déplacement oblique du bras sur la table étant plus aisé que le déplacement latéral.

Ensuite, nous étudierons les liaisons et les modifications de formes en ayant en vue non l'imposition d'un système de signes mais l'amélioration des écritures personnelles. Et, comme nous l'avons fait jusqu'ici, nous avancerons à pas comptés en faisant la critique régulière de nos efforts.

Et voilà !

Que reste-t-il après tout cela de la diatribe de M. Piguet ? Rien, si ce n'est une intervention fort malheureuse. C'est d'autant plus regrettable que M. Piguet aurait pu, dans ce problème de l'écriture, apporter à ceux qui ont entrepris de le résoudre une aide efficace. M. Piguet est un excellent dessinateur et un scripteur remarquable ; il est diplômé de l'Institut J. Dalcroze ; il est une des rares personnes à Genève qui aurait pu apporter ses capacités techniques et artistiques à l'élaboration d'une écriture rythmée seule capable d'être tracée rapidement sans trop de déformations.

M. Piguet devait participer au cours de Schaffhouse, puis il a renoncé à venir. C'est bien dommage : il aurait appris beaucoup de choses qu'il ignore encore. Sa collaboration impliquait étude, effort persévérant, travail, réflexion. M. Piguet a préféré le chemin facile de la critique négative. Nous le laisserons à son ire et nous continuerons à travailler sans lui.

R. DOTRENS.

UNE EXPÉRIENCE

En juillet dernier, une excursion scolaire de vacances fut organisée sous les auspices du Département de l'instruction publique de Genève et de l'U. I. P. G.

Formule toute nouvelle, cette première expérience, entreprise un peu tardivement, n'éveilla pas un grand intérêt parmi la gent scolaire.

Néanmoins, par un frais matin d'été, cinq gaillards de 15 ans, accompagnés de deux jeunes instituteurs, se rassemblèrent au petit jour. Ces garçons, qui la veille ne se connaissaient pas encore, allaient entreprendre à bicyclette un magnifique voyage de sept jours : sacs de montagne, marmites, gamelles, tentes, couvertures, rien ne manquait à ces touristes de grande envergure qui cependant ignoraient l'ABC du métier de campeur... aussi les moniteurs jetaient-ils des regards inquiets sur les paquetages volumineux savamment ficelés.

Devant ces garçons de la ville, habitués au vacarme des rues, devant ces gosses condamnés à battre la semelle dans un square en compagnie douteuse, un monde tout neuf s'ouvrait. Chaque coup de pédale leur apportait une sensation nouvelle, chaque soirée, une joie encore inconnue... Ils vivaient la grande aventure, celle dont le cinéma et les illustrés stupides leur avaient donné une image trompeuse.

Les initiateurs de cette excursion désiraient apporter une contribution active au problème de l'éducation nationale : donner à ces garçons une vivante leçon d'instruction civique, lier intimement pendant plusieurs jours leur existence à la nature.

Dans une course d'école en autocar ou en train, les enfants sont assis de longues heures sur des banquettes, contemplant le paysage qui défile en vaste fresque mouvante. A part les cueillettes de fleurs et les épisodes comiques, le passage dans un pays est trop fugitif pour laisser une profonde empreinte. La contemplation passive n'imprime pas une image indélébile dans l'esprit. Par contre, au cours de cette excursion, les garçons prirent véritablement possession du pays qu'ils traversaient. Ils ont peiné sur les routes, repéré les lacets d'un long col de montagne, apprécié la fraîcheur d'un coin ombreux, planté leur tente à l'orée d'un bois, observé la marche du soleil et des nuages, ils ont arraché au torrent les pierres de leur foyer et ramassé le bois mort de nos forêts. Ils sont entrés dans les cours des fermes pour faire leurs achats, ils ont détaillé l'étalage de l'épicerie du village, lié conversation avec les passants, qu'ils ne se lassaient pas de questionner. Ils ont aussi éprouvé la fatigue, la faim, la soif, la solitude, la chaleur d'un bon feu et le mystère d'une nuit étoilée... et cela, on ne l'oublie jamais.

A Bulle, ils ont assisté au festival « Au Pays romand » qui glorifie les travaux des champs, de la vigne et des alpages. Au milieu de l'enthousiasme général, ils ont connu les élans spontanés de l'art populaire et, fait remarquable, ces garçons élevés dans l'admiration du cinéma et des sports qui leur fournissent leurs idoles, ces garçons avides d'aventures policières et dramatiques goûtèrent les joies simples de ces tableaux allégoriques, partagèrent avec les spectateurs l'enthousiasme soulevé par un chœur, la nostalgie d'une chanson du pays et se laissèrent bercer par la poésie du texte animant chaque vision.

Gruyères, Grandvillard, le chalet de l'alpage, les usines de Broc, le barrage de Montsalvens, la Tine au passé fabuleux, le Pays d'Enhaut les Diablerets, la longue descente sur Aigle, le lac et Chillon, voilà fixés les cadres dans lesquels se déroulèrent les mille péripéties de ces journées de plein air. Toutes ces impressions ne s'effaceront pas de leur mémoire, parce qu'elles y sont enracinées par un détail affectif, parce que toutes font partie intégrante du long effort d'une semaine de camping.

La solidarité étroite du groupe poursuivant sa route au milieu des difficultés unit bientôt tous les membres de la petite caravane. Les caractères se dessinèrent nettement ; ainsi le débrouillard, aussi généreux qu'habile à la réparation, acquit rapidement de l'ascendant. Attendu que le défaut de préparation, la mauvaise volonté, les imprudences d'un garçon pouvaient compromettre la bonne marche de la troupe, chacun sentait peser sur ses épaules une responsabilité inaccoutumée. Aussi les relations entre moniteurs et élèves furent-elles d'une qualité remarquable. Elles effacèrent de l'esprit des premiers les petits ennuis et les soucis d'une pareille entreprise.

Ajoutons encore que cette excursion, ne bénéficiant d'aucune subvention — à l'exception des frais d'assurance couverts par le Département, — coûta aux participants la modique somme de 15 francs.

La formule du camp volant était donc la plus économique, mais aussi la plus difficile à réaliser avec des garçons sachant à peine allumer un feu.

Le petit nombre des participants permit aux moniteurs de mener à bien une expérience lourde de responsabilités. Avec une troupe plus nombreuse, leur tâche aurait été singulièrement compliquée.

Néanmoins, la démonstration est faite, nos garçons sont capables d'entreprendre de semblables excursions : une quinzaine d'entre eux, organisés en petites patrouilles et confiés à de jeunes éducateurs, peuvent s'offrir à peu de frais, une semaine de découvertes magnifiques profitable à leur santé physique et morale.

L'éducation nationale, la défense spirituelle de notre pays, ne seront jamais que de vains mots si derrière les discours, les motions, les manifestes et les assemblées, aucune action n'est entreprise.

Puisse cette modeste contribution inciter ceux qui présenteront des études au Congrès de 1940, à placer les solutions pratiques au premier plan.

R. ULDRY.

UNE INTRODUCTION A LA PRATIQUE DU DIAGNOSTIC PSYCHOLOGIQUE ¹

C'est depuis 1926 que M. Richard Meili enseigne la théorie et la pratique des tests à l'Institut J.-J. Rousseau de Genève. Dès lors, il n'a cessé de se tenir au courant des publications françaises, anglaises (y compris américaines) et allemandes. Il n'a pas seulement une grande expérience des méthodes d'autrui : il a mis au point des tests non verbaux et d'habileté manuelle qui sont utilisés dans plusieurs universités d'Europe et d'Amérique du Sud. Le livre qu'il vient de publier s'adresse principalement aux éducateurs, aux médecins, aux personnes spécialisées dans la cure d'âmes et dans l'orientation professionnelle. Mais les chapitres, brefs, précis et complets, donnant des détails techniques sur différentes sortes de tests et sur les méthodes statistiques à utiliser, seront utiles, à titre de rappel, aux techniciens en matière de tests.

Ce qu'il faut admirer surtout, chez le Dr Richard Meili, c'est son objectivité et sa prudence. « Porter un diagnostic psychologique est un art ; comme tel, il ne peut être enseigné, écrit-il, dans son introduction. Toutefois son exercice exige la possession de certaines techniques et connaissances de psychologie... L'examen proprement dit ne constitue qu'un aspect du diagnostic total ; il a pour but de fournir le matériel. Mais le travail principal qui conférera sa valeur au diagnostic consiste à élaborer et à interpréter le matériel réuni... Il n'existe pas de méthode achevée et infaillible de diagnostic psychologique. C'est pourquoi il faut mettre le novice en garde contre l'emploi mécanique et routinier des méthodes ; il ne faut pas cesser de soumettre celles-ci à la critique et de les perfectionner et affiner. »

L'auteur s'attache surtout — à titre d'exemples — aux méthodes propres à déceler l'intelligence. Mais il n'oublie ni la physiognomonie d'un côté, ni la caractérologie de l'autre. Son but est de montrer quelle infinie variété de nuances se cache sous les jugements globaux et simplistes du langage. Dans la critique des méthodes de tests,

¹ Dr Richard MEILI, privat-docent à l'Université de Genève et professeur à l'Institut des Sciences de l'Education (Institut J.-J. Rousseau), *Psychologische Diagnostik*, « Eine Einführung für Psychologen und Erzieher. » (Schaffhouse, Suisse, Ed. Alfred Meili, 1937, vol. 16 × 24 de 251 p., avec plusieurs illustrations, 8 fr. 40 suisses.)

il a raison, par contre, d'insister sur l'importance du coefficient de stabilité. Le chapitre V a surtout retenu notre attention : « Influence de certains facteurs généraux sur les résultats des tests » ; distinguer l'acquis de l'inné ; apprécier la constance des dons innés ; âge et sexe ; acquis psychologique et influences de l'ambiance, etc.

Les 107 ouvrages mentionnés à l'index, ne sont que ceux dont l'auteur a usé le plus souvent au cours de son exposé ; brève sélection si l'on envisage les milliers d'études publiées ; mais excellente introduction pour l'étudiant. C'est en effet une introduction à l'usage des tests que ce livre né d'une érudition et d'une expérience approfondies. Ouvrage surtout analytique, comme il convient. Mais la synthèse n'est pas négligée. Aux philosophes maintenant à nous donner — à la suite des Meyerson, des Léon Brunschwig, des Jean Piaget — la clef de cette synthèse ou mieux : de ces synthèses individuelles, constructions de schèmes moteurs et intellectuels obéissant à la grande loi du progrès : incessante différenciation et incessante concentration ou unification, complémentaires l'une de l'autre et harmonisées.

Ad. F.

TEXTE LITTÉRAIRE A New-York.

Devant moi s'ouvre une avenue qui serait large si elle était bordée de maisons européennes ; dominée par des édifices de trente et quarante étages, elle ne semble plus qu'une ruelle. Le soleil ne la pénètre qu'un moment, lorsqu'il se trouve dans son axe... La masse des constructions pèse sur le passant, et, si elle ne l'écrase pas, il s'en faut de peu. Ces gratte-ciel, liés par une sympathie de géants, se soutiennent pour s'aider à monter, s'arc-boutent, se prolongent jusqu'à l'épuisement des perspectives. On essaie d'en compter les étages, un par un, puis lassé, l'œil se met à les gravir par dizaines, on lève la tête, à se scier le cou, et le dernier étage qu'on aperçoit n'est en réalité que le premier d'une série de terrasses en retrait, qu'une vue de profil seule, ou un vol d'oiseau pourraient révéler.

(New-York; Flammarion édit.)

PAUL MORAND..

LES LIVRES MUSIQUE RELIGIEUSE

Commission interecclésiastique romande de chant religieux.

La commission vient de faire paraître trois nouveaux chœurs mixtes : *O bonheur !* de W. Bernau ; *Christ est ma vie*, de Fr. Schubert et *Tandis que je contemple* (pour le Vendredi saint), de Fr. Schubert.

Commandes à l'Agence religieuse, rue de l'Ale 31, Lausanne.

Langue allemande

ainsi qu'anglaise, italienne et espagnole, etc. Cours commerciaux, banque et branche hôtelière. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme, Demandez prospectus gratuit à Ecole de commerce Gademann, Zurich.

INSTITUT LINGUISTIQUE POUR JEUNES FILLES

Inter Silvas **Wangen an der Aare**

Etude spéciale et très soignée des langues allemande - anglaise - italienne. Cours commerciaux. Tous les sports. Site charmant, entouré de forêts et de montagnes. S'adresser à la Direction.

Tableaux noirs Kaiser, de Zoug, en bois croisé

Fabrication et vente des systèmes de tableaux noirs les plus modernes. Surface utile maximale. Exécution soignée du lignage. Réparation des vieux tableaux, ainsi que des endommagés. Demandez offres et catalogue illustré. **Jos. Kaiser, fabricant de tableaux noirs, Zoug.** Téléph. 4 01 96. « BERO » installation coulissante et tournante à l'Exposition nationale Suisse à Zurich.

Maître de dessin

Suisse, avec études spéciales du modelage, de l'écriture et des travaux à la main

cherche place comme professeur

dans ce domaine. Plusieurs années de pratique dans école populaire. Offres sous chiffre R. 50854 Q. à Publicitas, Bâle.

Nous cherchons

de bonnes places pour des jeunes filles, aider au ménage ; pour des jeunes hommes comme garçons de courses, des échanges (fréquenter l'école). Faire offres : Filles : Mlle Lüthi, Langenthal (Berne) ; garçons : A. Ruef, Roggwil (Berne), Oeuvre de placement de l'Eglise bernoise.

Ecoles Normales du Canton de Vaud

Examens d'admission en 1939

Ils sont fixés les 16, 17 et 18 mars et du 4 au 6 avril. Inscriptions auprès du Directeur, jusqu'au 1er mars à 18 heures.

Pour les conditions d'admission, le programme et les pièces à produire, voir la *Feuille des Avis officiels* des 27 janvier et 10 février, ou le *Bulletin officiel du Département de l'Instruction publique* de février-mars, que reçoit tout membre du corps enseignant primaire.

GRANDS OUVRAGES LAROUSSE

Ces volumes sont imprimés sur beau papier, format 32 × 25 cm., et reliés demi-chagrin vert foncé ou rouge foncé.

- HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE**, par Bédier et Hazard.
Deux volumes contenant 857 photographies, 46 hors-texte, 8 planches en couleurs Fr. 52.40
- L'ART, DES ORIGINES A NOS JOURS**, 2 vol. publiés sous la direction de L. Deshairs. 2000 héliogr. et 12 planches en couleurs » 61.75
- HISTOIRE GÉNÉRALE DES PEUPLES, DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS** en 3 volumes publiés sous la direction de Maxime Petit.
2027 photographies, 96 planches, 74 cartes en noir et en couleurs » 67.60
- NOUVEL ATLAS LAROUSSE**. Géographie universelle pittoresque.
110 cartes en noir et en couleurs, 1519 photographies, 9 tableaux statistiques, 2 index » 32.35
- LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE**. Encyclopédie et dictionnaire modernes.
L'ouvrage comprend 6 volumes, 46 641 gravures, 364 planches » 212.—
- L'AIR ET SA CONQUÊTE**, par A. Berget. 700 photographies, 276 dessins, 20 planches » 25.85
- LE CIEL**, astronomie pour tous, par A. Berget. 710 photographies, 275 dessins, 26 planches » 25.85
- LA MER**, par Clerc-Rampal, 636 photographies, 20 planches, 322 cartes » 25.85
- LA TERRE**, géographie pittoresque, par A. Robin. 760 photographies, 24 hors-texte, 53 tableaux, 158 dessins, 3 cartes » 25.85
- LES PLANTES**, par J. Costantin. 796 photographies, 338 dessins, 26 planches » 28.45
- LES ANIMAUX**, par L. Joubin. 910 photographies, 1110 dessins, 29 planches » 28.45
- L'HOMME**, races et coutumes, par R. Verneau. 630 photographies en héliogravure, 37 hors-texte » 29.75
- LA SCIENCE, SES PROGRÈS, SES APPLICATIONS**, 2 vol. illustrés de 2360 héliogravures et 12 planches hors texte » 61.75

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

LES BELLES FLEURS de
LE SPÉCIALISTE DU DEUIL

Gerbes - Couronnes - Croix
aux meilleures conditions.

Transmissions florales mondiales.

Escompte spécial de 10 %

B. Morhardt**32, Boul. GEORGES - FAVON**

(Angle Place du Cirque)

Tél. 4.49.45**Empaillage**

oiseaux et mammifères, par les spécialistes

Maison Küttel**RENENS (Vaud)**

préparateur professionnel

COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

Cours de raccordement, du **17 avril** au **15 juillet 1939**, pour les élèves des écoles primaires qui désirent entrer en VI^e. — Age d'admission : 10 ans révolus en 1939. — Les examens auront lieu : lundi 27 mars, à 8 h. (écrits), et mardi 28 mars, à 8 h. (oraux). — Les inscriptions sont reçues au Collège classique cantonal dès ce jour au **jeudi 23 mars**. Présenter acte de naissance ou livret de famille, certificat de vaccination et livret scolaire.

**Ecole Supérieure
de Commerce et d'Administration
du Canton de Vaud**

Ouverture de l'année scolaire 1939-1940 :

LUNDI 17 AVRIL 1939

Examens d'admission :

LUNDI 17 AVRIL A 8 HEURES

Age d'entrée en première année : 14 ans au 15 octobre.

Les élèves porteurs du certificat d'études primaires supérieures sont admis sans examen en 2^e année.

Les inscriptions doivent être prises avant le 30 mars 1939.